

ÉDITO du MAIRE

Cette année 2016 engage fortement notre village pour l'avenir. En effet, après bien de tergiversations, c'est la fusion de trois intercommunalités (CORA, TED, VGPS) qui a été retenue par arrêté du Préfet en date du 8 Juillet 2016.

Ainsi, **ce sont plus de 70 000 habitants qui vont se regrouper au sein d'une nouvelle intercommunalité** fédérant du coup 63 communes. C'est un beau résultat dont il faut se satisfaire, parce qu'il met l'accent, comme nous l'avons toujours souhaité sur le partage. Notre but est évidemment d'aider

Un mariage de raison

les communes, toutes les communes même les plus petites à se moderniser, à s'équiper notamment grâce à la mutualisation des moyens.

C'est ainsi que doivent convoler, surtout pour le meilleur, les intercommunalités du Rabastinois, de Vère Grésigne Pays Salvagnacois et de Tarn et Dadou.

Notre devoir, désormais, est de transformer cet essai en succès pour vaincre la bataille de l'emploi dans notre Région. Là encore, la solidarité doit jouer. Seuls et repliés sur nous-mêmes, nous serions voués à la disparition tôt ou tard. **A plusieurs, il est possible de faire face, en mutualisant notamment nos**

expériences. C'est le vœu et le souhait que je formule pour tous.

Cette nouvelle intercommunalité prend en compte un territoire attractif et dynamique en lien avec l'Albigeois et la Métropole Toulousaine. Elle permet d'unir et de renforcer de vrais bassins de vie aux attractivités complémentaires.

Et puisque, plus grandes peuvent être nos difficultés, plus grandes aussi doivent être nos aptitudes à les surmonter. Personne ne doit rester sur le bord du chemin.

Michel TERRAL
Maire de Brens



ESPACE ASSOCIATIF

Cette réalisation vient de se terminer. Ainsi, c'est un nouveau local neuf et fonctionnel, avec trois salles de réunions modulables qui est mis à disposition des associations pour leurs activités.



Conseil Municipal

INAUGURATION PLACE DE LA FRATERNITE

Un vent de fraîcheur et de jeunesse a soufflé samedi 02 juillet 2016 à Brens : Inauguration de la place de la FRATERNITE (anciennement place du Foyer).



Nous devons ce nouveau nom au travail du CMJ (Conseil Municipal Jeune).

La fête fut complète avec de nombreuses animations, les discours de Madame le Maire du CMJ Mademoiselle Escrouzailles, de M. le Maire de Brens Michel Terral suivi du Conseiller Départemental M. Herin, de Mme la Conseillère Régionale Mme Fita et de M. Pastor Président de TRIFYL. M. Neel Président de Tarn et Dadou nous a rejoint.

Plusieurs groupes de danse nous ont fait le plaisir de démontrer leurs qualités, notamment l'école de danse tahitienne, Accor'Danse...

Le pot de l'amitié clôtura cette belle cérémonie.



PHARMACIE

Pour les personnes qui se demandent où en sont les travaux de la future pharmacie, les maçons font les derniers préparatifs (évacuations, hérisson, pose de l'isolant, ferrailage) avant de couler la dalle du rez-de-chaussée jeudi 22 septembre 2016.

Bientôt les murs !



MODIFICATION DU P.L.U. DE BRENS

La Commune de BRENS souhaite procéder à des adaptations mineures des pièces réglementaires du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

L'ensemble de ces corrections réglementaires peut être établi dans le cadre d'une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme conformément aux articles L153-45 à L153-48 du Code de l'urbanisme.

La modification du P.L.U. vise à :

- Reprendre le zonage pour prendre en compte des permis délivrés avant l'approbation du P.L.U..
- Revoir le règlement des zones A3 afin de permettre le développement des activités isolées existantes sur la commune (revoir les seuils d'extension et permettre le logement lié à l'activité). Rectifier

le zonage pour prendre en compte trois activités isolées existantes dans le zonage A3 en lieu et place d'un zonage A1 et N1.

- Supprimer les articles 5 et 14 du règlement. Ces articles ne sont plus en vigueur depuis mars 2014 et ne peuvent plus s'appliquer. Revoir les articles sur la densité (articles 9,10 et 13) pour pallier la suppression de ces deux articles.
- Revoir le règlement des zones A1 sur la question des annexes afin que les garages ne puissent pas déroger à la règle sur les annexes.
- Reclasser une maison d'habitation en A1. Cette maison est actuellement classée UX (Zone d'activité) mais n'a aucun lien avec les activités de la zone.



... Conseil Municipal

ECOLE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Après du secrétariat de Mairie sous conditions :

- Age de l'enfant (3 ans au 31 décembre de l'année d'inscription)
- Résidence de l'un des parents sur la commune
- Activité professionnelle de l'un des parents sur la commune
- Résidence de l'assistante maternelle sur la commune

Les effectifs scolaires pour l'année scolaire 2016/2017 sont de 276 élèves :

- 92 élèves en maternelle
- 184 élèves en élémentaire

RESTAURANT SCOLAIRE :

EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR

Article 9 : Inscription au restaurant scolaire

Le restaurant scolaire fonctionnant en lien avec l'Accueil Périscolaire, les parents (ou le responsable légal de l'enfant) doivent se présenter en début d'année scolaire au Centre de Loisirs Récréa'Brens et au secrétariat de Mairie où une fiche d'inscription et de renseignements leur sera remise pour être complétée. Les parents ont droit à communication ou à rectification de cette fiche sur simple demande.

Les parents devront signaler impérativement par écrit sur la fiche toutes préconisations alimentaires particulières (régime, traitement médical, allergies, contre-indications...) de l'enfant. L'exactitude des renseignements donnés est de la responsabilité des parents ou des responsables légaux qui doivent pouvoir être joints à tout moment en cas de difficulté ou d'incident. La Commune se dégage ainsi de toute responsabilité en cas d'incident lié à l'insuffisance des renseignements donnés par la famille, notamment en ce qui concerne l'état de santé de l'enfant.

Par ailleurs, un enfant inscrit au repas ne peut en aucun cas quitter l'école entre 11H45 et 13H45. En cas d'urgence ou de contretemps justifié, le responsable légal s'adressera au Directeur du CLAE/CLSH avant 11H45 et lui soumettra une demande d'autorisation de sortie que le Directeur remettra au personnel d'encadrement du restaurant scolaire.

Article 11 : Paiement

La Tarification

Le prix du repas est révisé périodiquement par le Conseil Municipal. La délibération est consultable en Mairie où une copie peut être délivrée.

La facturation

Les repas seront facturés aux parents (ou au responsable légal de l'enfant) le mois qui suit leur consommation. A cet effet, une facture mensuelle détaillée précisant le nombre des repas pris au restaurant scolaire durant le mois considéré leur sera adressée. Le délai de règlement est de 30 jours.

Il devra s'effectuer soit par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public adressé à la Trésorerie de Gaillac-Cadalen située 68, Place d'Hautpoul à Gaillac, soit en numéraire directement au guichet.

Passé le délai de 30 Jours, le Trésor Public adressera une lettre de rappel. Si cette dernière n'est pas suivie d'effet, des poursuites seront engagées et les familles qui ne seront pas à jour malgré une mise en demeure recommandée restée infructueuse se verront dans l'impossibilité de maintenir leurs enfants au restaurant scolaire jusqu'à régularisation.

Pour mémoire, les familles en difficulté peuvent s'adresser en Mairie pour examiner leur situation sur présentation de justificatifs de revenus pour trouver une solution. Les agents de Service « Ecole Cantine » orienteront les familles qui leur feront part de leurs difficultés.

RUCHES

DECLARATION

La possession de ruche pour l'exercice d'une profession ou pour une activité de loisir exige la déclaration du nombre de ruches et de leur emplacement. Cette déclaration permet une meilleure connaissance du cheptel français et participe à la gestion sanitaire du cheptel apicole français. Elle permet également d'obtenir des aides européennes.

A partir du 1^{er} septembre 2016 : **tous les apiculteurs devront réaliser la déclaration annuelle obligatoire des ruches** entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 décembre 2016.

Procédure

Cette déclaration est à réaliser en ligne, dès le 1^{er} septembre 2016 sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr en renseignant le formulaire électronique de déclaration de détention et d'emplacement de ruches « hors période obligatoire » - Cerfa 13995

Pour cette campagne 2016, il sera possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 mais avec un délai de deux mois pour l'obtention du récépissé de déclaration. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions du formulaire Cerfa ne sont pas



Listes Electorales

Rappel important :
les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire en Mairie jusqu'au 31 décembre 2016.



Conseil Municipal

Balade Contée

La FRMFR de Brens et les stagiaires
BPJEPS « Animation Sociale »
organisent une

balade contée à Brens,

le mercredi 19 octobre 2016
de 14h à 16h.

Départ du Jardin dans la cour de la
FRMFR de Brens

14-16 Place du Lavoisier 81 600 Brens.
Inscription au 06.61.49.15.79

Ouvert à tous et Gratuit.

ASSAINISSEMENT

Secteur St-Fons



Le dossier administratif relatif au raccordement de ce réseau au réseau d'assainissement de la ville de Gaillac est en cours d'élaboration.

Le poste de relèvement doit être conservé et un poste de refoulement pour évacuer les effluents vers le poste de BRENS Village doit être réalisé.

Camp de Brens

Par cette magnifique journée d'été du 21 août 2016, de nombreux habitants de Brens et de Gaillac se sont réunis pour rendre hommage aux déportés du camp de Brens.

De nombreux élus ont participé à cette cérémonie organisée par M. Gineste :

Mme Claire Fita, M. le Maire de Gaillac M. Patrice Gausserand, la représentante du Maire de Brens Mme Sandrine Itrac, la Croix-Rouge, les nombreux porte-drapeaux et les représentants des Déportés et des Anciens Combattants. M. de Chanterac y contribua par un rappel du drame qui s'est déroulé dans ce camp.

Ce 72^e anniversaire de la libération de Gaillac est l'occasion de rappeler que ce camp fut témoin d'environ 1 500 internements arbitraires pour de nombreuses femmes d'origines très diverses, prostituées, résistantes espagnoles fuyant le régime de Franco, de nombreuses juives qui furent déportées vers Drancy puis Auschwitz en 1942. Egalement quelques Allemandes opposées au régime hitlérien. D'ailleurs il y a un an fut apposée une plaque sur la stèle pour rappeler que le 26 août 1942 un gouvernement français avait commis l'irréparable : livrer à l'Allemagne nazie les femmes étrangères réfugiées sur notre sol.



Tout cela ne doit pas être oublié car comme le dit Vercors **« la mémoire faiblit quand elle commence, comme une fragile falaise rongée par la mer et le temps, à s'effondrer par pans entiers dans les profondeurs de l'oubli, c'est le moment de rassembler ce qui reste, après il sera trop tard ».**

La solennité du moment fut ponctuée par la sonnerie aux morts et la Marseillaise.



Jouvence

*La main dans la main
Les yeux dans les yeux
Ils sont heureux
Ils ont cent trente ans
A eux deux*

*Qu'importe les sourires
Des jeunes envieux
Le monde est à eux*

*Papa tu es trop vieux
Maman c'est pas sérieux
D'aimer à ton âge*

*La musique les pousse
Sur la piste
Où ils glissent
Entre les couples
Complices*

*Leur cœur de vingt ans
Danube bleu
Printemps
Mystérieux
Eternelle jeunesse
Des cœurs en liesse*

Alain Soriano



GENERATIONS MOUVEMENT

Générations Mouvement vous informe de la reprise de ses activités :

• **Jeux de cartes** (belote, tarot, rami...), le lundi après-midi (nouveaux locaux).

• **Marche** le mardi matin (10h à 12h) et après-midi (14h à 16h30).



A vos Agendas

- **29 septembre** : Mini loto et goûter à 14h (nouveaux locaux)
- **9 octobre** : Grand loto des Aînés à 14h à l'ESC
- **30 octobre** : Thé-dansant avec Tic-tac Musette à 14h à l'ESC
- **3 novembre** : Gratounade à midi à l'ESC, avec l'orchestre Domingo. Inscription avant le 15 octobre dernier délai (13 euros adhérent - 21 euros non adhérent)
- **24 novembre** : Mini loto et goûter à 14h .
- **3 décembre** : Repas de Noël à midi à l'ESC avec l'orchestre Bernard Gache et Philippe. Inscription avant le 15 novembre dernier délai (17 euros adhérent - 30 euros non adhérent)
- **4 décembre** : Thé-dansant avec Sébastien Castagné, à 14h30 à l'ESC.
- **11 décembre** : Messe des défunts en l'église St Eugène à 9h.
- **12 janvier** : Assemblée générale à 14h30 à l'ESC. Elle sera suivie d'un goûter.



La 10^e saison de l'école d'athlé a démarré le samedi 10 septembre

Les entraînements auront lieu au plateau d'athlétisme situé sur le site de l'espace socio-culturel jusqu'aux vacances de

Toussaint, ensuite ceux-ci auront lieu au Gymnase Pichery à Gaillac (à côté de la piscine) jusqu'aux vacances de Pâques et ensuite retour à Brens jusqu'à la fin de la saison. Quelle chance de pouvoir bénéficier d'une grande salle en saison hivernale !

Nouveauté cette année, tous les enfants s'entraîneront le samedi matin à des horaires différents selon les catégories d'âge :

- Les benjamins(es) auront un entraînement supplémentaire le mardi soir à la sortie du collège. C'est Véronique qui s'occupera de ce groupe aidée d'Aubert, Julien, Jonathan et Jérôme qui, à tour de rôle le samedi matin, leur enseigneront leur spécialité : marche, demi-fond, lancers, haies ... surtout pas de monotonie !
- Pour les plus jeunes, les éveils, l'équipe reste inchangée : Antonin, Aurélien et Elina, des jeunes maintenant cadets ou juniors issus du club.
- Annie et Charlotte prendront le groupe des poussins(es).

Bien évidemment, passé le 10 septembre, il sera toujours possible de s'inscrire. Précision importante, les enfants pourront faire 2 ou 3 essais avant de s'engager.

Pour tout renseignement : Annie ITRAC 06.30.63.01.62 ou annietrac@gmail.com

Les catégories et créneaux d'entraînements

- EVEILS ATHLETIQUES (2008/2009/2010)
SAMEDI de 10h30 à 12h00
- POUSSINS/POUSSINES (2006/2007)
SAMEDI de 10h00 à 11h30
- BENJAMINS (ES) (2004/2005)
MARDI de 17h15 à 19h00 et SAMEDI de 9h30 à 11h00

Autre nouveauté : développement du groupe RUNNING.

Sous la houlette de Jérôme et Marlène un petit groupe a pris forme la saison dernière. Notre projet prend forme... Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Jérôme RANGER au 06.34.43.02.59

MARCHE NORDIQUE : la route est tracée, pas de changement. Aubert TREGUILLY attend encore plus de femmes et aussi des hommes !

Pour le contacter : 06 69 74 50 49.

Il vous donne rendez-vous le mercredi 7 septembre à 9h30 au Parc Foucault pour un premier cours d'initiation.

MARCHER ou COURIR... PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !!!



Vie Associative



SAISON 2016-2017

Amies brensoles, Amis brensols,

Une nouvelle saison commence pour le Brens Olympique. Une nouvelle équipe dirigeante et de nouveaux joueurs pour renforcer l'effectif vous attendent au bord du terrain pour supporter le BO. Ces dernières années, le BO s'est senti bien seul malgré nos quelques fidèles supporters que l'on remercie.

Venez donc flâner au stade les dimanches après-midi, boire un coup en regardant nos joueurs affronter leurs adversaires car c'est ensemble que l'on portera haut les couleurs du club et c'est avec vous que l'on retrouvera l'esprit clocher pour amener BRENS vers des sommets.

En attendant de vous voir au bord du stade, voici le calendrier des matchs.



DATE

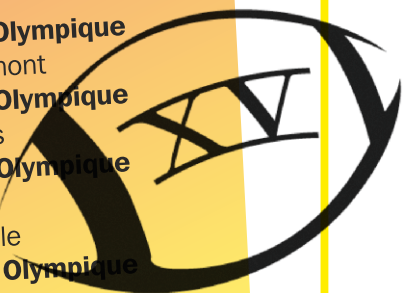
25/09/2016 à 15h
 02/10/2016 à 15h
 09/10/2016 à 15h
 30/10/2016 à 15h
 06/11/2016 à 15h
 20/11/2016 à 15h
 27/11/2016 à 15h
 11/12/2016 à 15h
 18/12/2016 à 15h
 08/01/2017 à 15h
 15/01/2017 à 15h
 05/02/2017 à 15h
 19/02/2017 à 15h
 26/02/2017 à 15h
 05/03/2017 à 15h
 19/03/2017 à 15h

EQUIPE LOCALE

Naucelle
Brens Olympique
 Septfonds
Brens Olympique
 Cambon Cunac
Brens Olympique
 Cagnac Blaye les Mines
Brens Olympique
Brens Olympique
 Flagnac
Brens Olympique
 Brignemont
Brens Olympique
 Reynies
Brens Olympique
 Finhan

EQUIPE VISITEUSE

Brens Olympique
 Flagnac
Brens Olympique
 Brignemont
Brens Olympique
 Reynies
Brens Olympique
 Finhan/
 Naucelle
Brens Olympique
 Septfonds
Brens Olympique
 Cambon Cunac
Brens Olympique
 Cagnac Blaye les Mines
Brens Olympique



Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol

Les 17 et 18 septembre, ont eu lieu les Journées du Patrimoine.



L'Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol ainsi que l'Association Pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et de Rieucros se sont mobilisées durant ces deux jours pour mieux vous faire connaître :

- l'église Saint-Eugène
- La bastide au cours d'un parcours dans la commune
- une exposition du camp de femmes de Brens.



Photo Remi Demasant



Les Jardins de la Forme **GV** Vie Associative



Nos tarifs à l'année

pour 2 séances par semaine : 180 €

1 séance par semaine : 140 €

+ assurance de la Fédération : 25 €

L'association «**les jardins de la forme**» reprend ses activités le lundi 12 septembre à l'Espace Socioculturel de Brens, route de Cadalen, dans l'attente des nouveaux locaux des associations.

Après les douceurs de l'été, il est temps de reprendre une activité physique pour garder la forme...

L'association de gymnastique brensole «les jardins de la forme» vous propose :

- ses cours de **gym douce** qui ont lieu tous les lundis de 17h30 à 18h30,
- et de **gym renforcée**, les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30.

Venez découvrir notre association sportive, ouverte à tous et à toutes, affiliée à la Fédération Française de Gym Volontaire, et assister à un cours ou deux sans engagement, dans une ambiance conviviale.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
la présidente Florence de Gineste au : 05 63 57 94 24
ou la secrétaire Christiane Piludu au 07 83 10 23 09
ou par mail : lesjardinsdelaforme@orange.fr*

JARDINAGE : Patrimoine et Diversité Végétale du TARN

En circulant dans le département, de ville en ville, on découvre un important PATRIMOINE VERT constitué de différents arbres, conifères, arbustes et plantes herbacées, non seulement dans les espaces naturels avec la végétation spontanée locale ou importée, mais aussi dans les espaces verts des villes et villages (parcs anciens et récents, lieux historiques, squares et jardins publics, rues, avenues, ronds-points, parkings, bâtiments publics, etc).

Parisien d'origine je suis venu une première fois dans le Tarn en 1980 et tous les ans suivants avant de venir y habiter définitivement en 1998 sur le plateau Cordais et depuis peu à Gaillac.

A chaque déplacement le paysage se révèle d'une grande diversité : vallonné, montagneux, plaines cultivées, grandes forêts, villes vertes et fleuries.

Le Tarn compte une quinzaine de communes labellisées (régional et national), une quarantaine concourent chaque année au niveau départemental.

L'enquête de 2011 du Conseil National

des Villes et Villages fleuris montre bien l'intérêt porté au VEGETAL en milieu urbain.

L'ARBRE est indispensable pour notre qualité de vie, il consomme du CO2 et produit de l'oxygène, fixe et améliore les sols, entre autres...

Dans les nouveaux lotissements, les plantations sont réalisées sans attendre l'arrivée des nouveaux occupants, les arbres en fin de vie ou dangereux sont remplacés, non sans quelques réactions !

Des essences disparaissent mal adaptées, d'autres reviennent au goût du jour, de nouvelles sont plantées : espèces locales ou « exotiques » parce que mieux adaptées aux contraintes urbaines, au changement climatique....

Les jardins de particuliers recèlent également de nombreuses essences originales, exotiques, peu fréquentes, rares pour certaines, d'autres restent à découvrir cachées à la vue.

Pour vous aider à mieux connaître ces arbres, à mieux les choisir et les planter, l'association les Amis du Jardin de

Graulhet-Gaillac propose :

une exposition à Albi

Salle des fêtes de Pratgraussals, du 28 septembre au 9 octobre de 9h à 15h et 14h à 18h

avec 2 réunions sur le choix d'un arbre pour son jardin et sa plantation les samedis 1^{er} et 8 octobre à 14h30 avec des intervenants AdJ, et des professionnels qui répondront aux questions (entrées gratuites).

Les Amis du Jardin ont réalisé un « petit inventaire » des arbres du Tarn. Plus de 300 essences différentes ont été répertoriées (textes et planches d'herbiers) et photographiées. Elles se répartissent environ pour moitié en feuillus et conifères d'Europe et pour moitié en feuillus et conifères d'autres continents.

contacts : leblogdesjardiniersdutarn

Amis du Jardin :

bernard.huet81@gmail.com

ch.assalit@libertysurf.fr

B. HUET août 2016



ARTS ET LOISIRS BRENSOLS

FOIRE A LA COUTURIERE

Dimanche
16 octobre
2016
à l'E.S.C. de 8h à 18h

L'association Arts et Loisirs Brensols organise sa 6^e Foire à la couturière le dimanche 16 octobre 2016 à l'Espace Socio Culturel de Brens, rte de Cadalen.

Artisanat textile : Patchwork, broderie, points complétés, couture, mercerie, tissus, tricot, crochet, laines, livres, catalogues, etc .

Si vous souhaitez exposer ou avoir des renseignements, vous pouvez contacter :

Mme Mostardi au 05-63-57-12-90.



TAO'A NO TAHITI

Horaires des cours pour la saison 2016-2017

Les élèves débutants :
les mercredis

- 15h à 16h pour les enfants
- 17h45 à 19h pour les adultes.

Les élèves chevronnés :
les mercredis

- 16h à 17h30 pour les enfants
- 19h15 à 21h pour les adultes

Infos et inscriptions directement
auprès de Miss Olivia l'animatrice
au 07.60.64.22.11
ou hereitimoea@gmail.com

Association
TAO'A NO TAHITI
09.77.80.14.20

<http://taoanotahiti.blogvie.com>
[facebook.com/AssociationTAOANOTAHITI](https://www.facebook.com/AssociationTAOANOTAHITI)

A VOS AGENDAS

OCTOBRE :

- dimanche 9 : Loto Générations Mouvement
- dimanche 16 : Foire à la Couturière A.L.B.
- dimanche 30 : Thé-Dansant Générations Mouvement

NOVEMBRE :

- jeudi 3 : Gratounade Générations Mouvement
- samedi 12 : Apéro-Concert U.S. Brens
- dimanche 27 : Broc'enfants A.P.E.

DECEMBRE :

- samedi 3 : Messe et Repas de Noël
- et dimanche 4 : Thé-Dansant Générations Mouvement
- samedi 17 : Marché de Noël B.T.C.A.S.C.

Octobre - Novembre - Décembre